



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

République Française Département de la Moselle



COMMUNE DE
LEMBERG

ÉCOLE MATERNELLE « LES ÉCUREUILS »

PROTOCOLE SANITAIRE

**GUIDE RELATIF A LA RÉOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT
DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES**



Protocole retour école maternelle

L'école maternelle pourra accueillir 5 élèves à partir du lundi 8 juin 2020.

L'organisation du groupe d'enfants accueilli, sera réalisée par l'équipe enseignante.

Les parents seront avisés par mail du planning réalisé au plus tard le jeudi précédent le lundi. (exception pour le lundi 8 juin).

Les parents voulant rejoindre le processus de retour en classe devront se manifester au plus tard le mardi précédent la semaine .

- pour un accueil de la semaine du 15 juin, les parents devront se manifester par mail le mardi 9 juin au plus tard.
- pour un accueil de la semaine du 22 juin, les parents devront se manifester par mail le mardi 16 juin au plus tard.
- pour un accueil de la semaine du 29 juin, les parents devront se manifester par mail le mardi 23 juin au plus tard.

Si l'école n'est pas en capacité d'accueillir tous les enfants, des groupes seront réalisés, et les enfants fréquenteront à tour de rôle l'école.

Attention, une fois que l'enfant effectue un retour en classe, il ne pourra pas quitter le processus, il faudra justifier les absences. Par contre, des enfants peuvent rejoindre, le mouvement. L'organisation pourra donc être modifiée selon le nombre d'enfants qui s'ajouteront au fur et à mesure des semaines.

*Suite à un mail de l'inspection reçu le mercredi 3 juin, les **attestations d'accueil dans un établissement scolaire** :*

- *doit être délivrée par la mairie quand celle-ci décide de sa fermeture.*
- *par l'école, quand celle-ci est ouverte, en précisant les jours accueillis et non accueillis.*

Les horaires de l'école seront :

Matin : accueil : 7h50- 8h00 sortie : 11h30

Après-midi : accueil **13h05 -13h15** sortie **15h45**

Les parents devront prendre la température de l'enfant avant chaque départ à l'école. En cas de température supérieure à **37,8°** ou de **symptôme**, l'enfant ne devra pas s'y rendre. L'enseignante procédera de la même manière, et ne se rendra pas à l'école en cas de fièvre et de symptôme. Les enfants dans ce cas, n'auront pas classe.

Les accueils et les sorties se feront au portail de l'école.

Pour rappel :

Les parents auront donc un rôle essentiel pour expliquer à leurs enfants, que ce ne sera pas l'école comme avant le confinement. Les enfants devront:

- venir avec les mains propres (lavées)
- ne pas apporter de jouets ou autre (le doudou et la sucette pour la sieste devront être rangés dans le sac)
- apporter ses affaires : trousse (avec crayons, gomme, ciseaux...), feutres, crayons de couleur, photocopies, cahier d'écriture GS, matériel pédagogique (cartes lettres, alphas, nombres...) rangé dans une boîte, fournitures distribuées dans la classe de MS/GS, de même pour la classe de PS/MS, rangées dans un sac.
- les draps de la sieste seront changés et lavés tous les jours par l'ATSEM.
- chaque enfant sera affecté à une table avec si possibilité un tapis, avec du matériel pédagogique que lui seul manipulera.
- pour la récréation, il sera affecté dans un rectangle : des petits jeux seront organisés (sauts, mîmes, yoga, dessins à la craie...)
- les enfants se laveront les mains à chaque entrée et sortie de l'école, passage aux toilettes, avant et après la récréation, goûter, ... à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique distribué par un adulte.

Les adultes porteront un masque, pour les enfants celui-ci est proscrit, la distanciation devra être respectée sauf dans de rares cas (ex : blessures à soigner).

Mme HEISSAT Carole
Directrice école maternelle

Accueil des enfants :



Actions réalisées pour respecter le protocole sanitaire :

- un marquage de la distance à respecter a été fait au sol
- affichage du protocole sanitaire pour information aux parents (interdiction d'entrer dans l'enceinte de l'école
- traçage ludique dans la cour

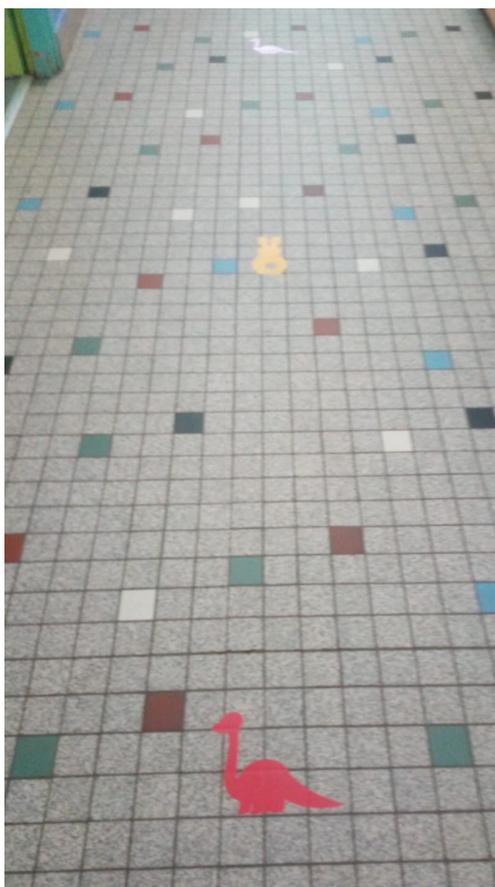
Récréation



Action réalisée pour respecter le protocole sanitaire :

- l'aire de jeux a été condamnée
- des rectangles de couleurs différentes ont été tracés au sol

Couloir



Actions réalisées pour respecter le protocole sanitaire :

- les bancs ont été enlevés ainsi que tous les objets à hauteur d'enfants
- un marquage au sol ludique a été posé

Salle de repos



Actions réalisées pour respecter le protocole sanitaire :

- une partie du mobilier a été déplacé dans la salle de jeux pour y être stockée
- les lits ont été espacés de sorte qu'il y ai 1m entre chaque lit.

Salle de classe de la petite - moyenne section



Actions réalisées pour respecter le protocole sanitaire :

- pour permettre aux enfants de la petite section de jouer au niveau du sol un tapis de réception (Revêtement en polymère thermoplastique sans grains, facile à nettoyer) a été placé à côté de chaque table, il sera désinfecté 2x par jour.
- les tables ont été espacées
- le matériel collectif et les jouets ont été mis hors de portée des enfants
- du matériel pédagogique ainsi que des jouets facilement lavables ont été préparés pour chaque enfant

Toilettes



Action réalisée pour respecter le protocole sanitaire :

- les urinoirs ont été condamnés

Salle dédiée



Action réalisée pour respecter le protocole sanitaire :

- une paroi a été installée pour condamner une partie de la salle de jeux afin de permettre l'installation d'un espace dédié et de pouvoir isoler un enfant potentiellement malade.

Conclusion

L'école maternelle ouvrira le lundi 8 juin avec une capacité d'accueil de 5 enfants maximum.

Le Maire
Patrick KLEIN



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "PK", written over the seal.

Le Maire Adjoint
Jean-Marc WAGNER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Wagner", written over a horizontal line.

La Directrice
Carole HEISSAT